A M. de Beringhen
Juill. 1675.

Magnifique, Monsieur, puis que Goutte y a, ne m'a
mais faict un mal comparable au bien que m'ont
[illegible] consolations. J'appelle ainsy [illegible]
[illegible] solennelle qui passe pour complimen[illegible]
[illegible] les Goutteux, et en second lieu les receptes que
[illegible] de me prescrire. [illegible]
[illegible] comme d'un veritable amy, et Medecin de
[illegible] experience. Mais mon cher Monsieur, quand je
[illegible] auray dit, que ce qui m'incommode, quelque tiré
[illegible] qu'on luy veille donner, est un mal qui ne
[illegible] presque [illegible] tendroit ne produit [illegible]
[illegible] d'inflammation, comme j'ay tant veu
[illegible] et plusieurs autres persistera vers
[illegible] a m'ordonner vos singes chaudes et
[illegible] doubles salées [illegible]
[illegible] un peu de patience en ces petites [illegible]
[illegible] precipitez dans des remedes ou superflus ou
[illegible]uisibles, comme j'ay sottement entrepris de faire
[illegible] premier mot de nostre ancien Amy M. le Prince
[illegible]aurice de Nassau, sans me souvenir de ce qui
[illegible] dit au Texte tant connu, et que tout Homme
[illegible] doibt tous[illegible] avoir devant les yeux. Nolite
confidere in Principibus. Bref, Monsieur, je suis

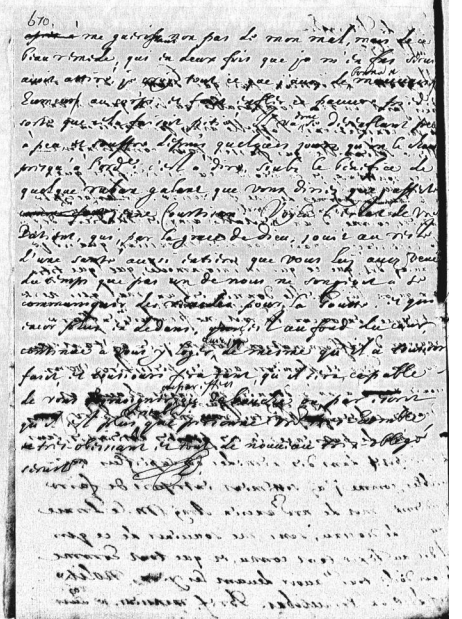

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-3, p. 669-670
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6977